

Désamiantage

Au sein de la fédération BTP Rhône et Métropole, vingt-six chambres syndicales réparties sur cinq sections et quatre chambres territoriales, œuvrent au plus près des adhérents. Nous avons choisi de diriger le projecteur sur chacune de ces chambres et sections en posant sensiblement les mêmes questions à chacun des présidents. Laurent Pagliaroli est jusqu'en septembre responsable du bureau d'études de Razel-Bec Auvergne-Rhône-Alpes (Voierie urbaine, terrassement-dépollution et déconstruction-désamiantage, Génie civil) qui compte cinq ingénieurs. Il a été responsable du secteur désamiantage-déconstruction de l'agence pendant huit ans. C'est à ce titre qu'il est devenu président de la Chambre Syndicale de Désamiantage de la Fédération des Entreprises du BTP du Rhône et de la Métropole, présidence qu'il quittera également très prochainement. L'occasion d'une interview bilan.

Laurent Pagliaroli :

"Notre métier est si exigeant qu'il faut toujours tirer la profession vers le haut"



mises en œuvre, pour protéger nos salariés, mais aussi les avoisinants puisque nous travaillons à proximité de logements, d'usines ou d'écoles par exemple.

Pourquoi y a-t-il autant d'acteurs alors que par définition ce n'est pas un métier d'avenir puisque vous débarrassez les bâtiments de l'existant ?

Beaucoup d'entreprises se sont lancées sur ce métier en pensant que cela pourrait être lucratif. Nous sommes face aujourd'hui à une situation où certains acteurs mettent en œuvre des pratiques peu respectueuses des réglementations qui n'envisagent pas de pérenniser leur activité.

Pourtant l'investissement pour se lancer doit être très important ?

Il y a une part de matériel nécessaire à acquérir ou louer en effet, mais l'investissement peut s'amortir assez vite, vu qu'il y a beaucoup de demande.

Quelle est votre lettre de mission en tant que président ?

Les thématiques sont simples : redonner du lien et prôner auprès de l'Inspection du travail et la Carsat que notre métier est si exigeant qu'il faut toujours tirer la profession vers le haut. Nous demandons donc toujours plus de contrôles, dans le but de faire la chasse aux pratiques disons hors réglementation et donc non concurrentielles. Nous défendons un métier et nos adhérents. Une autre thématique essentielle à traiter : le recrutement. Sur ce sujet, un désamianteur aujourd'hui peut prétendre à un CQP, nous avons été à l'initiative de monter des sessions pour valoriser nos compagnons en lien avec le centre Raymond Barre. Les retours sont très satisfaisants.

Justement, comment faites-vous pour recruter, ce sont des métiers très techniques ?

Le recrutement est encadré par la réglementation, il y a des formations obligatoires dédiées au risque amiante et comment s'en protéger. En amiante, la formation de base nous importe peu, nous avons beaucoup de candidats en reconversion professionnelle, que nous formons en technique et réglementation.

Comment voyez-vous l'avenir dans le contexte que nous venons d'évoquer ?

Il reste de l'amiante dans le Bâtiment pour trente ou quarante ans d'activité. L'avenir c'est donc de régler le sujet définitivement. C'est aussi investir sur le démantèlement du matériel ferroviaire par exemple, la SNCF a des centaines de wagons à désamianter et recycler, même si cela nécessite des investissements conséquents, matériel, process, voire construction d'usines.

La guerre des prix met-elle en danger certaines entreprises ?

Oui. Il y a quelques défections chaque année.

Combien d'adhérents compte la chambre que vous présidez ?

Nous sommes vingt-et-un adhérents. Nous souhaitons bien sûr agréger d'autres membres ; il y a en effet beaucoup d'acteurs sur notre secteur géographique, mais souvent de très petites entreprises qui ne se sentent pas concernées. Un des objectifs de la chambre est de prôner l'expertise de ce métier, défendre les bonnes pratiques, faire passer les messages d'un métier très exigeant réglementairement parlant.

Comment se porte l'activité ?

Elle est très tournée Bâtiment, avec des projets de réhabilitation, par exemple les bailleurs sociaux qui ont des programmes en réhabilitation classique et énergétique sur leurs parcs de logement, qui demeurent très fortement amiantés. Nous participons également aux opérations de déconstruction menées par les promoteurs ; tout ce qui a été construit avant 1996 a de fortes chances de contenir de l'amiante.

Comme on ne construit presque plus, ou disons moins, on déconstruit moins aussi ?

Pour le Bâtiment, la tendance est en effet vers un ralentissement du nombre de chantiers, les réhabilitations en revanche sont en augmentation. Mais nous travaillons aussi pour les Travaux Publics. Il y a parfois de l'amiante dans les chaussées, dans certains terrassements contaminés...

En résumé, l'activité est-elle satisfaisante aujourd'hui ?

Le volume est là, l'activité est soutenue. En revanche le contexte global, avec un grand nombre d'acteurs, fait que les prix sont très bas. Il y a une très forte concurrence.

En tant que président d'une chambre syndicale, vous prônez une certaine éthique, notamment sur les prix ?

Exactement. La chambre et la présidence doivent porter ces messages, continuons à améliorer nos pratiques, tirer vers le haut les techniques